

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la Mairie, sous la présidence de M. CARLIERE Frédéric, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents :

Mmes COZIC Bernadette, LEBER Sophie et VANIER Pascaline.

MM. CARLIERE Frédéric, COSTANTIN David, DENEUFVE David, FLEURY Philippe, LEGROS Mathieu, LEPETIT Patrick, MOIZAN Gérard, REVOL Philippe et ROSE Marc.

Absents et excusés :

Mmes BACHELEY Françoise, BOUREL Fanny, CHEDRU Dominique, FAUCHIER Elise, LAVILLE REVET Géraldine, LEROUX Christelle et MESNIL Virginie.

MM. GERON Michel et VOGEL Benjamin.

Pouvoirs :

Mme CHEDRU Dominique a donné pouvoir à M. REVOL Philippe.

M. GERON Michel a donné pouvoir à M. MOIZAN Gérard.

M. LAVILLE REVET Géraldine a donné pouvoir à M. CARLIERE Frédéric.

M. VOGEL Benjamin a donné pouvoir à Mme VANIER Pascaline.

Secrétaire de séance :

Mme LEBER Sophie.

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.

Il est adopté à l'unanimité.

Sauf indication contraire, la délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'ajout d'un point :

- Indemnité de gardiennage pour l'église communale

Les élus approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés

Question n° 1 : Décision Modificative n°01/2025

Approbation

Ajustement de crédits :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-180,00	7817 (78) : Rep.sur prov.pour dépréciation actifs circulants	480,00
6817 (68) : Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circulants	660,00		
Total dépenses :	480,00		Total recettes : 480,00

Question n° 2 : Demande de subvention FEDER – aménagement « les Places »**Approbation**

Travaux d'aménagement et requalification d'espaces publics : pour **3 208 699.08 euros HT**. Le Conseil Municipal approuve la réalisation de l'opération d'aménagement du cœur de ville « LES PLACES », selon les modalités financières comme suit :

Financeurs	Montant (€) HT	Date d'obtention / dépôt	Statut
Syndicat Départemental d'Energie - SDE76	207 265.34 €	04/02/2025	Obtenue
Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL	259 432.36 €	16/06/2025	Obtenue
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - FIPD	6 250.00 €	11/07/2025	Obtenue
Contrat de territoire Région & Département	983 872.00 €	07/11/2025	Obtenue
Fonds Vert	288 651.08 €	-	Subvention sollicitée
FEDER – Région Normandie Programme 2021-2027	200 000.00 €	-	Subvention sollicitée

Question n° 3 : Demande de subvention – ingénierie PVD – étude de requalification**Approbation**

Réalisation de l'étude stratégique et pré-opérationnelle de requalification des entrées de ville (rue Guy de Maupassant – direction Le Havre et rue Jean Prévost – direction Fécamp) : **76 176 € HT mais seulement la moitié du montant de l'AVP et du PRO sont pris en charge, soit 15 996.96 euros HT, dans le cadre de l'enveloppe PVD de 85 000 euros.**

Question n° 4 : Demande de subvention – aide aux festivals**Approbation**

- Pimpon d'or le 02 novembre 2025 pour un montant de 1 611.37 € HT.
- Pinocchio le 18 février 2026 pour un montant de 750 € HT.

Subvention sollicitée : 50%, soit 1 180.68 euros. Coût des spectacles : 2 361.37 HT.

Reste à charge pour la commune : 1 180.69 euros.

Question n° 5 : Fixation du tarif de location du logement au 7A place Godard des Vaux**Approbation**

Le loyer est maintenu à **373 euros mensuels**. La gérance du logement demeure confiée à l'Office Notarial « Notaires Seine Estuaire de Goderville ».

Cette délibération annule et remplace celle du 02 octobre 2025, point n°14.

Question n° 6 : Fixation du tarif de location pour les heures d'occupation de la MDA
Approbation

Le montant du loyer sera de **16 euros par heure d'occupation**, exceptées pour les associations communales pour qui les mises à disposition demeurent gracieuses.

Question n° 7 : Mise à disposition de personnel et de matériel
Approbation

Le principe de mise à disposition du camion nacelle et des membres du personnel du service technique, à compter de Noël 2025 et pour les années suivantes, est acté comme suit :

Remboursement par heure de mise à disposition,

- ✓ à **30 €** pour le camion nacelle **pour les communes de la Communauté de Communes Campagne de Caux et 50 € pour les communes hors Communauté de Communes Campagne de Caux**
- ✓ **au taux horaire des agents au moment de la mission accomplie, quel que soit la commune**

Question n° 8 : Garantie d'emprunt accordée à SEMINOR
Adoption du Prêt Locatif à Usage Social

L'assemblée délibérante de la COMMUNE DE GODERVILLE accorde sa garantie à hauteur de **30.00%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **312 681.00 euros** souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°179046 constitué de 2 lignes du prêt. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de **93 804.30 euros** augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Question n° 9 : Garantie d'emprunt accordée à SEMINOR
Adoption du Prêt Locatif Social

L'assemblée délibérante de COMMUNE DE GODERVILLE accorde sa garantie à hauteur de **100.00%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **330 725.00 euros** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse de dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°179045 constitué de 3 Lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de **330 725.00 euros** augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Question n° 10 : Mise à disposition du terrain de football et des locaux associés
Approbation

La commune de Manneville La Goupil met à disposition de la commune, à compter du 1^{er} décembre 2025, le terrain de football ainsi que les locaux associés pour un montant de **2 000 euros par saison sportive, avec une mise à disposition gracieuse, une fois par an, de la salle culturelle La Ficelle**, au profit de la commune de Manneville La Goupil.

Question n° 11 : Indemnité de gardiennage de l'église communale
Approbation

L'indemnité fixée par la circulaire du ministère de l'Intérieur s'élève à **503.42 euros** pour l'année civile 2025.

Questions diverses et communications :

- Edito de Noël avec les événements festifs à venir dont :
 - Marché de Noël à La Ficelle (avec permanence billetterie) **le 04/12/25 à partir de 16h00**
 - Noël des enfants scolarisés aux écoles et enfants du personnel à La Ficelle **le 10/12/25 à 15h** pour le spectacle « C'est qui Noël ? »
 - Parades de Noël du 16 au 19/12/25 à partir de 18h – sous réserve des conditions météorologiques.
- Spectacle à La Ficelle « Une soirée mal barrée » : **11/01/26 à 15h.**

Sans autre question ni remarque, la séance a été levée à 18h40 heures.

Extraits de délibérations adressés en version dématérialisée via ACTES

QUESTION N° 1 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 129
✓ Décision modificative n°01/2025	
QUESTION N° 2 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGES 130 à 131
✓ Demande de subvention – FEDER – les places	
QUESTION N° 3 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 132
✓ Demande de subvention – ingénierie PVD – étude de requalification des entrées	
QUESTION N° 4 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 133
✓ Demande de subvention – aide aux festivals	
QUESTION N° 5 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 134
✓ Fixation du tarif de location du logement 7A, place Godard des Vaux	
QUESTION N° 6 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 135
✓ Fixation du tarif de location des heures d'occupation de la MDA	
QUESTION N° 7 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 136
✓ Mise à disposition de personnel et de matériel	
QUESTION N° 8 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGES 137 à 138
✓ Garantie d'emprunt accordée à SEMINOR – Prêt Locatif à Usage Social	
QUESTION N° 9 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGES 139 à 140
✓ Garantie d'emprunt accordée à SEMINOR – Prêt Locatif Social	
QUESTION N° 10 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 141
✓ Mise à disposition du terrain de football et des locaux associés	
QUESTION N° 11 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 142
✓ Indemnité : gardiennage de l'église communale	